

Plainte pour abandon de famille

Par adimi, le 07/08/2010 à 12:37

Bonjour,

suite à de nombreuses recherches d'emplois; bien qu'ingénieur de formation et pere de 5 enfants dont 2 mineurs, je me suis mis à mon compte pendant une année mais j'ai échoué et entamé une procédure de liquidation judiciaire, je suis arrivé au point ou je ne pouvais meme pas faire face pour honorer mes crédits (maison entre autre), j'étais obligé de partir pour chercher du travail en algérie car c'est ici qu'on pourra m'héberger; je me suis présenter à l'anpe de sete pour leur signaler mon départ.

J'ai appris que ma femme a entamé la procédure de divorce et a déposé plainte au commissariat de police pour abandon de famille.

Je ne pourrai pas rester chez moi en France et regarder mes enfants sans pouvoir subvenir à leurs besoins, cela m'est jamais arrivé auparavent; je me suis senti au bord du précipice et j'ai meme écrit des courriers électroniques au Président de la République avant de décider de partir.

Par cette requete, je vous demande de me conseiller car en ce moment je ne pourrai meme pas repartir faute d'argent.

Je vous remercie d'avance et de tout mon coeur de m'ulliminer sur ces points.